



# ASSOCIATION LOCALE UFC - QUE CHOISIR SEINE SAINT DENIS OUEST

✉ 19 rue Jules Guesde 93140 BONDY

☎ 06 42 01 07 89 Courriel: [contact@93ouest.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@93ouest.ufcquechoisir.fr)

## QUELQUES LIGNES POUR PRESENTER NOTRE ASSOCIATION LOCALE

Nous sommes une Association Locale de consommateurs, affiliée à l'UFC-QUE CHOISIR, composée uniquement de bénévoles, qui partagent le même but de : *s'informer, informer, se former, et défendre les droits des consommateurs*, qui s'enrichissent en échangeant leurs diverses connaissances et expériences et qui vous en feront bénéficier.

Nous nous réunissons pour effectuer les actions nationales qui sont diffusées dans le mensuel QUE CHOISIR, mais aussi celles qui vous touchent de près, dans votre ville, dans vos magasins, sur vos marchés etc... Ces « enquêtes », en cas de non respect de la législation, font l'objet d'actions auprès de la DGCCRF, mais aussi auprès des autorités locales (maires, etc...)

Vous qui souhaitez que vos droits de consommateurs soient respectés et qui avez peut-être des compétences, des idées sur le mouvement consommériste ou simplement l'envie de participer à quelques-unes de nos actions **venez nous rejoindre au sein de notre Association Locale**. Pour des problèmes individuels, nous tenons des permanences « **Aide au règlement des litiges** »

Nous vous proposons deux types d'adhésions :

- **L'adhésion classique à 30€** pour les anciens adhérents avec l'aide aux litiges comprise.

- **L'adhésion sympathisant à 15€** : Elle ne constitue pas une contrepartie d'un service mais l'adhésion au projet associatif à la cause défendue par l'UFC-Que Choisir. En cas de litige ou de recours à nos services une participation forfaitaire supplémentaire de 15€ aux frais de traitement vous sera demandée

Le Président Emmanuel Lapidus

### NOS PERMANENCES AIDE AU REGLEMENT DES LITIGES

**AUBERVILLIERS** : maison de quartier 134 avenue de la République

Permanences \* 1<sup>er</sup> Jeudi et 3<sup>ème</sup> Jeudi de chaque mois à 18h à 20h

-----  
**DRANCY** Salle Paul Vaillant Couturier rue Sacco et Venzetti

Permanences \* 1<sup>er</sup> lundi de chaque mois de 18h à 20h

-----  
**SAINT DENIS** Bourse du travail 11 rue Génin

Permanences \* 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 18h à 20h

-----  
**BONDY** 19 rue Jules Guesde (à l'entrée de la Ville par N3 (bus 303, tram T1 pont de Bondy)

Permanences \* tous les samedis de 10h à 12h et tous les jeudis de 14h à 16h

-----  
Nous attirons votre attention sur le fait que nos permanences sont tenues par des bénévoles de l'association et que selon l'article de la loi n° 90-1259 du 11/12/90, les conseils à caractère juridique donnés par les associations de consommateurs sont exclusivement limités à leurs adhérents à jour de leur cotisation à l'association

### **BULLETIN D'ADHÉSION à retourner à :**

**UFC-QUE CHOISIR SEINE SAINT DENIS OUEST 19 rue Jules Guesde 93140 BONDY**

Mme, M. **Nom :**

**Prénom :**

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

Portable :

Courriel :

@

Profession actuelle ou précédente si retraité(e) :

(facultatif)

J'adhère pour un an à l'association UFC-QUE CHOISIR Seine Saint Denis Ouest

Adhésion classique : **30 €**

Adhésion sympathisant : **15€**

et/ou un soutien de :

Voulez-vous recevoir la gazette (4 fois par an) et les informations de notre association par mail ? oui non

Fait à

le

Signature

**L'UFC-QUE CHOISIR SEINE SAINT DENIS OUEST vous remercie pour votre soutien**

La loi 78.17 du 6.1.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.